



CTPM du 19 février 2008

Vous trouverez ci-dessous notre déclaration au CTPM du jour. Après sa lecture nous avons quitté, seuls, la séance en dénonçant l'absence de réponses concrètes aux inquiétudes des personnels et à notre incapacité de pouvoir tenir notre rôle de représentants des personnels. La directrice du personnel a tenté sans y parvenir, pendant que nous quittions la séance, de dire que le cadre de concertation établi par l'administration constituait un des éléments de réponse, que des multitudes de réunions et de chantiers étaient ouverts et qu'en conséquence, les organisations syndicales étaient bien concertées.

Le cadre en question ne porte aucun engagement concret de l'administration à mettre un oeuvre un dialogue social loyal et constructif, comme de mettre à notre disposition la stratégie et le projet ministériels, des études d'impacts sur les réorganisations en cours et leurs conséquences. Il prévoit, c'est bien le moins, la consultation des instances paritaires. Quant à la multitude de réunions leur contenu est vide faute de documents préparatoires à la hauteur.

DÉCLARATION CFDT AU CTPM DU 19 FÉVRIER 2008,

Monsieur le président, mesdames, messieurs chers collègues

La construction de notre ministère ne peut pas se faire sur des incohérences entre d'une part les travaux des préfigurateurs, attachés à nos métiers et aux conclusions du Grenelle, et, d'autre part, ceux de la révision générale des politiques publiques (RGPP) qui nous prépare un champ de ruines.

Le Grenelle de l'environnement a été salué comme une réussite. Aujourd'hui beaucoup des partenaires d'alors doutent sérieusement des suites concrètes qui vont être mises en oeuvre et nous aussi !

Au sein de nos services, la confiance des personnels et leur moral sont au plus bas. Il est urgent de réagir et d'entendre leurs légitimes revendications. Aucune réforme, aucune réorganisation ne peut réussir sans engagements forts de ceux qui la conduisent, sans la compréhension des personnels et, pourquoi pas, si c'était bien fait, de leur soutien.

Il est urgent de disposer au plus vite de la stratégie et du projet ministériel que le ministre souhaite porter pour en débattre. Au delà de ces orientations majeures et importantes à la compréhension de tous. Il convient de façon tout aussi urgente que le ministre, durablement, s'engage à garantir les conditions d'une concertation apaisée et sereine loin de l'opacité et des approximations constatées.

Nous exigeons :

- un accord de méthode sur les négociations et concertations utiles à conduire pour les réorganisations menées afin d'assurer un dialogue social constructif, sincère et loyal qui nous permette d'animer les débats utiles avec les personnels;
- un cadre de garanties collectives pour engager l'administration sur la préservation des situations individuelles (emploi, rémunérations, conditions de travail, conditions de vie sociale et familiale) et assurer la prise en charge des surcoûts éventuels en terme financiers sans dégrader les temps de déplacements (pourquoi pas maintenir les lieux d'embauche);

Ces demandes que nous ne cessons pas de répéter n'ont pas pour l'heure reçu les échos souhaités. En conséquence nous allons quitter cette séance de travail qui laisse les personnels sans réponse et ne nous permet pas effectivement de tenir notre rôle.

En réponse à l'invitation des fédérations CGT – FO – FSU nous sommes disponibles, dès l'issue de ce CTPM, à nous rencontrer.